

**Procès verbal - Conseil d'administration de l'APEL
29 janvier 2018 à 20H30
22 rue Malar – 75007 Paris**

1. Approbation du PV

Les membres présents du Conseil d'administration de l'APEL approuvent à l'unanimité le PV du Conseil du 20 novembre 2017.

2. Point travaux rue Cler

Les travaux avancent et l'ensemble est globalement satisfaisant.

La nouvelle entrée rue Cler sera ouverte après les vacances de février. L'ancienne entrée sera fermée et le préau ne sera pas encore ré-ouvert, ce qui rendra les sorties temporairement plus compliquées. Une solution intermédiaire sera proposée.

Concernant les toilettes des moyennes sections, des parents ont remonté un manque d'intimité du fait de l'absence de porte comme prévu par les normes des maternelles. Les enseignants et les ATSEM seront sensibilisés pour remettre de l'ordre.

3. Fête primaire

La date de la Fête est fixée au samedi 26 mai et aura lieu rue Malar compte tenu des travaux du hall et de la limite de capacité de l'accueil de l'Ecole.

Le thème de la Fête sera communiqué ultérieurement par l'Ecole.

La Fête commencera comme les années précédentes à 13h30 avec le défilé des maternelles. Des stands de jeux et alimentaires tenus par les parents seront installés jusqu'à 17h. Les élèves d'élémentaire chanteront au théâtre. La Fête se terminera avec le dîner des parents et enfants. Ce dîner, au cours duquel pourront être accueillis 180 adultes, sera payant pour les parents et les enfants (2 tarifs). Une inscription formalisée permettra de prévoir plus précisément le nombre de personnes présentes et de faire un pointage le soir même. Il faudra aussi prévoir des adultes pour la sécurité l'après-midi et le soir.

4. Poids des cartables 6^e/5^e

C'est un problème récurrent et difficile à résoudre. Il y a déjà dans les classes des doublons de livres en mathématique, français et histoire/géographie. Il pourrait être prévu des doublons en salles de permanence mais cela coûte cher d'autant plus que les livres disparaissent.

La proposition de privilégier les cahiers de 48 pages sera soutenue par la direction auprès des enseignants pour la rentrée 2018.

Les parents sont également invités à vérifier que les cartables de leurs enfants ne sont pas trop chargés (trousses trop remplies, trop de feuilles vierges, compas en double,...).

A la prochaine rentrée, les couleurs demandées pour les cahiers des différentes matières seront harmonisées avec celles utilisées pour les emplois du temps.

5. Point Solidarité Numérique

Le dossier a été rempli par Frédérique Menou et Monsieur Champagne et communiqué au responsable Solidarité Numérique de l'APEL de Paris. L'aspect pédagogique du projet a été défendu. La décision d'allocation sera prise courant juin lors d'un prochain conseil d'administration de l'APEL Nationale.

6. Restauration

La dernière commission a eu lieu le 20 novembre rue Malar en présence d'Elior, de la direction, des responsables de niveaux, de conseillers de l'APEL et d'enfants représentants les différents niveaux.

Les retours des enfants ont été globalement positifs. Plus les enfants grandissent plus ils aiment ce qui leur est servi.

La question de la propreté a été évoquée. En effet les machines lavaient mal mais cela correspondait à un problème de réglage qui a été réglé. En revanche, la question des couverts et des plateaux mouillés est difficile à régler car 3 services doivent être réalisés en peu de temps. Concernant les verres blanchis, ils doivent être renouvelés. La question de leur financement doit être discuté lors de la prochaine commission restauration.

Globalement, le nombre de repas servi est élevé (entre 700 et 800 chaque jour). Il a donc été décidé de mettre en place un deuxième point chaud.

Sera également installé pour que le service soit plus fluide une « table de tri » sur laquelle les enfants feront eux même un premier tri après leur repas. Les pertes de couverts devraient être limitées.

Il est aussi mentionné le manque d'affichage des menus en amont du self pour que les enfants puissent choisir leur repas avant de se servir. La communication que tout est cuisiné sur place devrait être accentuée.

Enfin Christian (le chef) part au mois de juin. Il est prévu que quelque chose soit organisé début juin pour que les enfants puissent lui dire au revoir.

7. Bilan fête de décembre

Le chiffre d'affaire est sensiblement identique à celui de 2016. Toutefois, le bénéfice est de 8000€ supérieur car des postes de dépenses ont pu être supprimés. La formule du samedi et dimanche est validée, la fréquentation du dimanche représente plus de 30% du CA. Les 20% d'achats supplémentaires d'alimentaire ont été absorbés.

Le bénéfice de la tombola est de 27 500€.

Comme le conseil s'y était engagé, il est décidé à l'unanimité des présents de verser 5 000€ à l'école Oscar Romero pour enfants décrocheurs rattachée à l'établissement La Salle St Rosaire, dont 2 600€ proviennent des ventes des objets fabriqués par le primaire, le journal des collégiens, la brocante, le dépôt-vente et les deux spectacles de magie. Il est également accordé un don de 500€ à l'association Cœur de Roche.

Opération sapins. Avec une commande de 132 sapins, l'opération sapin est une bonne opération pour l'APEL avec un bénéfice de 2 250€. Les livraisons ont été assurées pour la deuxième année par Cœur de Roche. Les modalités de reconduction de l'opération seront discutées lors d'un prochain Conseil compte tenu de l'absence de Cœur de Roche pour les livraisons et le calendrier de fin d'année.

8. Bilan trésorerie à mi année

Les Recettes sont de 131 237€, les dépenses de 90 749€, les gains de 40 488€

9. Point des commissions

Commission métiers

Les trois soirées métiers organisées avec l'Ecole de l'Alma pour les élèves de Première Terminale se sont bien passées. Afin d'éviter les oublis par les élèves, le conseil souhaiterait plus de communication auprès des parents et des élèves en ajoutant les dates des soirées dans le planning général de l'école. Il est demandé aussi d'organiser un système d'inscription qui permettrait de pointer les présents au début de chaque soirée puisque la présence des élèves est obligatoire à deux soirées sur trois. Le conseil souhaiterait également la présence de représentants de l'Ecole à chacune des soirées.

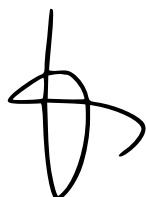
Un rendez vous sera organisé entre Mr Antoniol, responsable des Première / Terminale et Philippe de Robert Hautequère afin d'organiser au mieux le planning et l'organisation des soirées 2018-2019.

10. Point sur les conseillers élus en 2016

Conformément aux nouveaux statuts, tous les ans, 1/3 des conseillers doit être renouvelé. Or en 2016, 8 conseillers ont été élus. Pour rétablir le tiers à 6, 2 conseillers élus en 2016 devront démissionner avec possibilité de se représenter à la prochaine Assemblée Générale. Compte tenu de l'absence d'un nombre important de conseillers concernés, le point est reporté à un prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

La Présidente de l'association
Frédérique MENU



La Secrétaire de l'association
Marie DURET-ROBERT



***Feuille de présence des membres du conseil de l'APPEL et de la direction
Conseil d'administration 29 janvier 2018***

NOM	PRESENCE
Frédérique MENOUE	Présente
Gaby ECHEVERRI	Excusée
Aurélie BLONDEL	Présente
Cécile ROUGE	Présente
Florence ROUX	Excusée
Marie DURET-ROBERT	Présente
Antoine BODET	Présent
Elisabeth CHEVAL	Présente
Anderson DEARING	Excusé
Stéphanie de FONDS-MONTMAUR	Présente
François GIRAUD	Excusé
Thierry LAGNEAU	Présent
Isabelle LAINE	Présente
Anne MONTCEL	Présente
Stéphanie PRODHOMME	Excusée
Philippe de ROBERT HAUTEQUERE	Présent
Dinah SAINT JULIEN-MATHEY	Excusée
Guillaume CHAMPAGNE	Présent
Marie LOUKIL	Présente